Les droits du locataire

Qu'il habite un logement social ou privé, le locataire doit respecter certaines obligations vis à vis de son bailleur. De son côté, le propriétaire est tenu de passer un contrat dans les formes et de livrer un logement décent.

Page modifiée le mardi 27 août 2019 • Données Le Mans Métropole

- Le bail d'un logement vide

Location

- Le bail d'un meublé

Location

- Les charges

Location

- L'assurance

Location

- Les diagnostics

Location

- Les recours

Location